



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Baisse du niveau de français au collège

Question écrite n° 13296

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur la dégradation préoccupante du niveau en français des collégiens révélée par les évaluations nationales publiées en novembre 2025. Selon le ministère de l'éducation nationale, plus de sept millions d'élèves ont passé ces évaluations en septembre. Si les résultats sont « globalement stables » par rapport à 2024 et en progrès au primaire, notamment en CP où la lecture et la numération s'améliorent depuis 2019, le bilan est nettement plus contrasté au collège. En 5e, seuls 52,1 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante du français, contre 34,6 % en réseau d'éducation prioritaire (REP) et 24,9 % en réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+). En 4e, les performances en français sont en recul préoccupant, avec une baisse du nombre d'élèves les plus performants et une hausse de ceux en difficulté. Si les progrès enregistrés au primaire doivent être salués, M. le ministre lui-même a reconnu « un effritement progressif » du niveau au collège, où les difficultés s'installent et se creusent d'année en année, compromettant la réussite au lycée. Elle lui demande donc les mesures que le Gouvernement compte engager pour enrayer la baisse du niveau en français au collège, encourager davantage la lecture, renforcer l'accompagnement des élèves en difficulté et garantir à chacun la maîtrise des compétences fondamentales.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13296

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2026](#), page 1812

Question retirée le : 28 avril 2026 (Fin de mandat)